

Présentation de Nicolas CADENE

Michel Desplan, Président

Vendredi 16 octobre 2026

Cher Confrère,

Présenter un jeune confrère procure en principe un bel avantage, celui d'une biographie allégée par la jeunesse simplifiant ainsi la tâche. Avec vous, rien de tel et l'on pourrait aisément consacrer une séance à retracer votre vie jusqu'à aujourd'hui.

Cette vie est placée sous le signe de l'engagement, engagement dans la vie politique, engagement en faveur de la défense de la laïcité, mais aussi, engagement auprès des plus démunis.

Je commencerai par ce dernier qui dévoile peut-être plus encore votre personnalité. De 1999 à 2003, vous avez été bénévole au sein du SAMU Social de Nîmes et secouriste à la Croix-Rouge. Vous avez aussi été formateur à la prévention de la toxicomanie pour Médecins du Monde entre 2002 et 2003. Vous êtes enfin membre actif de plusieurs ONG telles Amnesty International ou la Ligue des Droits de l'Homme.

Il me plaît ainsi à souligner que vos engagements ne sont pas seulement « intellectuels », livres, colloques ou articles, ce qui est très important par ailleurs, mais qu'ils s'inscrivent également dans les dures réalités de la vie des plus défavorisés d'entre-nous et qui n'ont pas forcément pour préoccupations premières, la laïcité ou la politique.

Votre engagement dans la vie politique commence en 2005, dès la fin de vos études universitaires sur lesquelles je reviendrai, comme assistant parlementaire, d'abord auprès des sénateurs de Moselle, Jean-Marc Todeschini, et du Gard, Simon Sutour, puis, de 2006 à 2012, auprès de Jean-Louis Bianco, député et président du Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence. Vous participez aux campagnes électorales présidentielles de 2007 auprès de la candidate Ségolène Royal et de 2012, auprès de François Hollande, chaque fois comme co-responsable des argumentaires pour les militants et les porte-paroles du candidat. En 2012 et 2013, vous êtes au cabinet du ministre délégué à l'Agroalimentaire, Guillaume Garot, en tant que conseiller en charge des relations avec le Parlement et les élus.

Cet engagement politique vous a amené à présenter plusieurs fois votre candidature à des élections nationales ou locales, candidatures couronnées de succès en mars de cette année 2026 avec votre élection au sein du conseil municipal de Nîmes comme conseiller délégué de la majorité à l'enseignement supérieur, la vie étudiante, à la coopération internationale et à la laïcité et comme vice-président de l'agglomération de Nîmes-Métropole en charge de l'enseignement supérieur, de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la formation.

Lors de votre réception au sein de notre Académie le 14 juin 2019, au fauteuil de Monique Kuntz, la présidente Simone Mazauric, qui vous présentait comme, je cite « Juriste, protestant et nîmois » soulignait que la laïcité était « au cœur de vos préoccupations ».

Votre première communication a d'ailleurs porté sur ce sujet : le 28 mai 2021, au Grand Auditorium du Carré d'Art, sous la présidence de Michel Belin, et après plus de sept mois de confinement dû au COVID, vous nous aviez parlé de la définition et des enjeux de la laïcité.

Vos grandes connaissances dans ce domaine complexe et sensible vous ont valu d'être nommé en 2013 Rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité placé auprès du Premier Ministre, le président de l'Observatoire étant Jean-Louis Bianco, fonctions que vous avez occupées jusqu'à sa suppression, en juin 2021, l'Observatoire étant remplacé par un comité interministériel.

La vie, et la fin de cet Observatoire, démontrent à eux seuls la sensibilité du sujet : ainsi, créée en mars 2007 par décret du président de la République Jacques Chirac ... il ne sera installé que six années plus tard par le président François Hollande, en avril 2013.

La fin de l'Observatoire n'a nullement entraîné la fin de votre engagement en faveur de la laïcité : c'est ainsi que vous avez participé, dès 2021, avec Jean-Louis Bianco et bien d'autres, à créer « La Vigie de la Laïcité » dont vous êtes toujours membre du conseil d'administration.

Vous avez même créé une société pour accompagner les décideurs publics, privés et associatifs confrontés à des difficultés liées au fait religieux.

Dans la présentation de vos activités, vous mentionnez que la laïcité en France est, avant tout, du domaine du Droit, affirmation à laquelle les juristes de notre compagnie seront sensibles.

Bien évidemment, la laïcité ne se résume pas au Droit, mais il est certain que les règles de Droit permettent de mieux la définir, même si la pratique ne doit pas être non plus négligée.

Votre parcours universitaire vous a parfaitement préparé à devenir un spécialiste reconnu de la laïcité.

Vous êtes diplômé, et c'est important à souligner, de trois universités différentes en France, vous ouvrant ainsi à différentes visions du Droit car chaque université, étant autonome, offre une formation spécifique.

Vous êtes diplômé de l'université de Montpellier, titulaire d'un Master 1 et d'une Licence de droit général, droit international privé, droit communautaire et droits de l'homme.

Vous êtes aussi titulaire d'un Master 2 de Sciences Po Lille, Droit communautaire et européen, droit international et sciences politiques.

Enfin, vous avez obtenu en 2005 un second Master 2, cette fois-ci de l'université Paris 2 Panthéon-Assas, en Droit Public, droit parlementaire et relations institutionnelles.

Si votre formation universitaire vous a permis de devenir un acteur important de la laïcité, votre famille n'est sûrement pas étrangère à votre intérêt pour cette notion assez spécifiquement française.

Lors de votre discours de réception, essentiellement consacré, et de très belle façon, à Monique Kuntz qui vous avait précédé au fauteuil numéro 27, vous aviez reconnu :

« Je ne sais pas bien comment et pourquoi je me suis intéressé de façon si poussée à ce sujet. Peut-être là encore, l'histoire familiale a eu une influence. Boissy d'Anglas, auteur de la première séparation entre les Églises et l'État en 1795 était un cousin de nos ancêtres ardéchois. Surtout, mon arrière-grand-oncle, Raoul Allier, vauverdois installé à Paris, a été un défenseur acharné de la séparation telle que soutenue par Aristide Briand. Il s'opposait alors à Emile Combes qui souhaitait, non pas séparer les Églises de l'État, mais les mettre sous contrôle. Allier écrivait aux parlementaires : « Il nous faut des Églises libres dans un État politiquement à l'abri de leurs menaces ».

Votre famille, ce soir si bien représentée par votre mère, orthophoniste de profession, votre père, notre cher confrère Jacques Cadène, membre correspondant de notre compagnie depuis 2003, bien connu à Nîmes pour ses engagements associatifs, notamment comme président du conseil d'administration de la Maison de Santé Protestante de Nîmes et, bien évidemment, votre épouse que je suis heureux de saluer.

Cher confrère, je me dois d'arrêter ici pour ne pas être trop long et je ne peux détailler bien d'autres de vos activités comme celle viticole au sein de la propriété familiale de Château Langlade ou celle de publication de très nombreux ouvrages ou articles en grande partie consacrés à votre domaine de prédilection, comme « La laïcité pour les Nuls » aux éditions First.

Votre dernière communication date du 18 février 2022 ; vous nous aviez fait mieux connaître l'un des membres de votre famille, le colonel nîmois Louis Rossel, seul officier supérieur à rallier la Commune de Paris en 1871, fusillé à 27 ans la même année et inhumé au cimetière protestant de Nîmes.

Ce soir, vous allez nous parler de l'éthique en politique, le titre exact de votre communication étant : « L'éthique en politique, penser et agir dans des temps incertains ».

Vaste sujet aurait déclaré le Général de Gaulle.

Nous vous écoutons avec attention.
